

# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas Tél: +31 (0)70 302 2323 Télécopie: +31 (0)70 364 9928 Site Internet: www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

Nº 2013/25 Le 2 octobre 2013

## <u>Certaines activités menées par le Nicaragua dans la région frontalière</u> (Costa Rica c. Nicaragua)

#### Demande en indication de nouvelles mesures conservatoires

## La Cour tiendra des audiences publiques du lundi 14 au jeudi 17 octobre 2013

LA HAYE, le 2 octobre 2013. La Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, tiendra des audiences publiques en l'affaire relative à <u>Certaines activités menées par le Nicaragua dans la région frontalière (Costa Rica c. Nicaragua)</u> (ci-après «l'affaire <u>Costa Rica c. Nicaragua</u>»), du lundi 14 au jeudi 17 octobre 2013, au Palais de la Paix, à La Haye, où la Cour a son siège.

Les audiences seront consacrées à la demande en indication de nouvelles mesures conservatoires déposée le 24 septembre 2013 par le Costa Rica (voir communiqué de presse n° 2013/23).

### Programme des audiences

— Premier tour d'observations orales

Lundi 14 octobre 2013 10 heures-13 heures : Costa Rica

Mardi 15 octobre 2013 10 heures-13 heures : Nicaragua

Second tour d'observations orales

Mercredi 16 octobre 2013 10 heures-11 h 30 : Costa Rica

Jeudi 17 octobre 2013 10 heures-11 h 30 : Nicaragua

### Historique de la procédure

Il est rappelé que, le 17 avril 2013, la Cour a joint les instances dans l'affaire <u>Costa Rica c. Nicaragua</u> et dans l'affaire relative à la <u>Construction d'une route au Costa Rica le long du fleuve San Juan (Nicaragua c. Costa Rica)</u>, «conformément au principe de bonne administration de la justice et aux impératifs d'économie judiciaire». L'historique de ces procédures figure aux paragraphes 1 à 11 de l'ordonnance du 16 juillet 2013.

\*

Les informations concernant la procédure d'accréditation et d'admission pour ces audiences seront communiquées en temps utile, dans un autre communiqué de presse.

\_\_\_\_

## Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)

Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)